

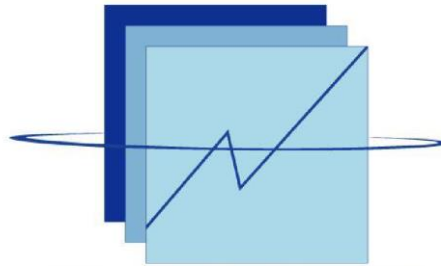
SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DU SENEGAL

2020-2021

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
DU PLAN ET DE LA COOPÉRATION



ANSD

Agence Nationale de
la Statistique et de la Démographie



Décembre 2023

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Directeur général

Aboubacar Sédikh BEYE

ORIENTATIONS

Directeur général adjoint

Abdou DIOUF

COORDINATION DE LA REDACTION

Conseiller technique en charge de la SES

Elhadji Omar SENHOR

Directeur des statistiques économiques et de la comptabilité nationale

Mamadou Ngalgou KANE

Directeur des statistiques démographiques et sociales

Atoumane FALL

COMITE DE REDACTION

TERRITOIRE	Djiby DIOP/Mame Cheikh DIOUF
POPULATION	Mamadou SIDIBE
OCCUPATION DU SOL ET ENVIRONNEMENT	Babacar GUEYE
	Djibril DOUMBOUYA
TRAVAIL - EMPLOI	Thierno Ibrahima BARRY
REVENUS – SALAIRES	Ndoffène DIOUF
	Moussa DIALLO
	Fatou Laye MBAYE
LOGEMENT ET EQUIPEMENT DES MENAGES	Aminata DEME /Amadou YOUM
EAU, ASSAINISSEMENT ET ENERGIE	Ndeye Binta DIEME
ASSISTANCE SOCIALE	Serge MANEL
SANTE	Khady BA
	Bouya BA
POPULATION VULNERABLE	Aïda Ngom DIOP
ENSEIGNEMENT – EDUCATION	Mamadou SALL
	Bouye BA
CULTURE, LOISIRS, JEUNESSE ET SPORTS	Djibril DOUMBOUYA
	Seydou BA
COMPTES ECONOMIQUES	Khadim SOURANG
	Ndèye Khoudia Laye SEYE
	Papa Mamadou NDIAYE
SITUATION FINANCIERE	Ibrahim THIAM/Ndèye Marème DIOP
	Iphygénie SARR
FINANCES PUBLIQUES	Mamadou DIA
	Ismaïla SANGHARE
ECHANGES EXTERIEURS	Sophie DIOP/Mamadou KONARE
	Ismaïla SANGHARE
ENTREPRISES	Mambodj FALL
	Mamadou DAFPE
AGRICULTURE	Ndèye Khoudia Laye SEYE
	Kandé CISSE
ELEVAGE, SYLVICULTURE ET PECHE	Kandé CISSE/Babacar Wagane FAYE/Bouye BA
INDUSTRIE ET CONSTRUCTION	Ndoffène DIOUF/Bouye BA
PRODUITS PETROLIERS	Abdoul Aziz DIOUF
SERVICES	Jean Paul DIAGNE/Mamadou Diang BA
	Papa Mamadou NDIAYE/Ndoffène DIOUF

COMITE DE LECTURE

Direction générale	Elhadji Omar SENGHOR
	Jean Rodrigue MALOU
	Papa Ibrahima Sylmang SENE
	Mbaye FAYE
	Insa SADIO
Direction des Systèmes d'Informations et de la Diffusion	Birane CISSE
	Elhadji Malick GUEYE
	Alain François DIATTA
	Fodé DIEDHIOU
Direction des Statistiques démographiques et sociales	Augustin Ndiangue NDIAYE
	Djiby DIOP
Direction de l'Administration générale et des Ressources humaines	Mamadou SIDIBE
	N'Deye Binta Diémé COLY
Observatoire de la Pauvreté et des Conditions de Vie des Ménages	Macoumba DIOUF
Direction des Statistiques économiques et de la Comptabilité nationale	Mambodj FALL
	Manga NDIAYE
	Iphygénie SARR
	Bintou DIACK
	Khady BA
Direction de la Méthodologie, de la Coordination statistique et de l'Innovation	Oumy DIOP
	Awa CISSOKHO

INFOGRAPHIE ET DIFFUSION

Infographie

Fodé DIEDHIOU

Diffusion

Elhadji Malick GUEYE/Alain François
DIATTA**AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE**

Rocade Fann Bel-Air Cerf-volant - Dakar. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal

Téléphone (221) 33 869 21 39 / 33 869 21 60 - Fax (221) 33 824 36 15

Site web : www.ansd.sn ; Email: statsenegal@ansd.sn

Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers

ISSN 0850-1491

SECTION E. SYSTEME PRODUCTIF

CHAPITRE XVIII : ENTREPRISES

CHAPITRE XIX : AGRICULTURE

CHAPITRE XX : ELEVAGE, SYLVICULTURE ET PECHE

CHAPITRE XXI : INDUSTRIE ET CONSTRUCTION

CHAPITRE XXII : PETROLE ET GAZ

CHAPITRE XXIII : SERVICES

Chapitre XVII : ENTREPRISES

XVII.1 Démographie des entreprises

Dans l'ensemble, 80 628 unités ont été immatriculées en 2021 contre 57 289 en 2020, soit une augmentation de 40,7%. S'agissant des entreprises, ce nombre a progressé de 38,7% passant de 42 137 en 2020 à 58 446 en 2021.

En 2021, plus de six entreprises sur dix nouvellement immatriculées ont déclaré le commerce comme activité principale. Cette proportion est plus importante chez les entreprises individuelles où elle est ressortie à 70,3%. En dehors du commerce, les activités les plus pratiquées par les nouvelles entreprises sont celles des branches, « *services personnels divers* » (8,4%), « *services fournis aux entreprises* » (8,2%), « *agriculture* » (6,7%) et « *BTP* » (5,5%).

Plus de la moitié des entreprises immatriculées au cours de l'année 2021 sont établies dans la région de Dakar (56,7%). Elle est suivie par les régions de Thiès (10,8%), Diourbel (6,3%) et Saint-Louis (4,9%). Ces quatre régions concentrent à elles seules 78,7% des

nouvelles créations d'entreprises dans le pays.

Près de huit entreprises sur dix immatriculées en 2021 sont des entreprises individuelles. Elles sont suivies par les Groupements d'Intérêt économique ou GIE (11,0%), les Sociétés à Responsabilité limitée, SARL (4,8%) et les Sociétés unipersonnelles à Responsabilité limitée, SUARL (2,8%).

Pour les entreprises, l'augmentation du nombre d'immatriculation (38,7%), par rapport à l'année 2020, est tirée par les créations de GIE qui se sont accrues de 77,4%, suivies des entreprises individuelles (37,2%), des SUARL (25,2%) et de SARL (16,5%).

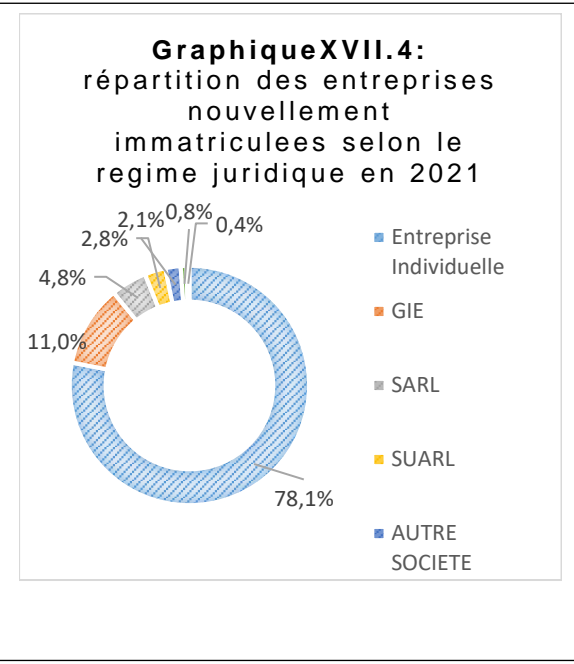
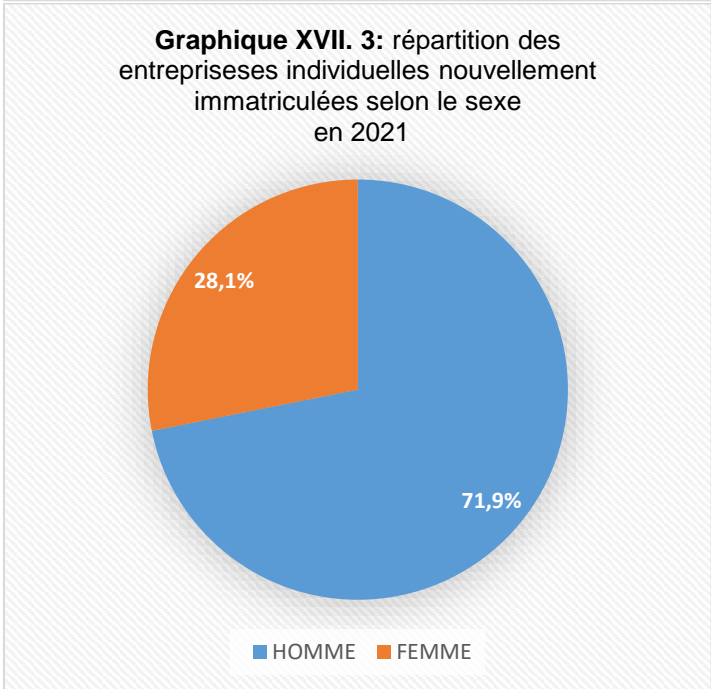
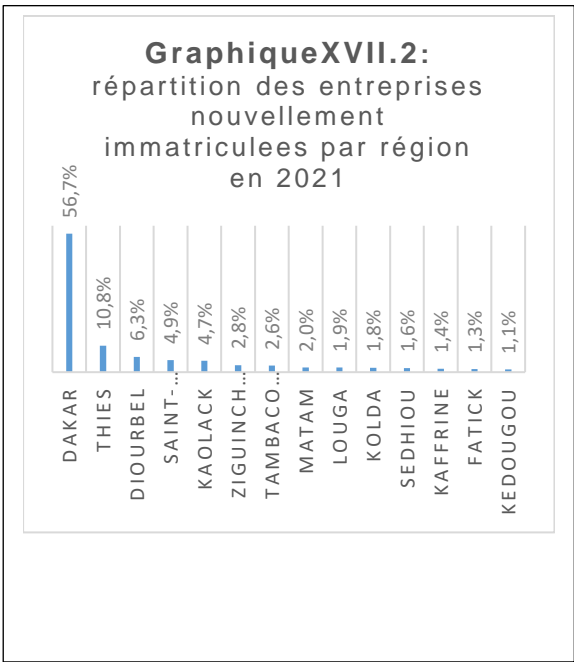
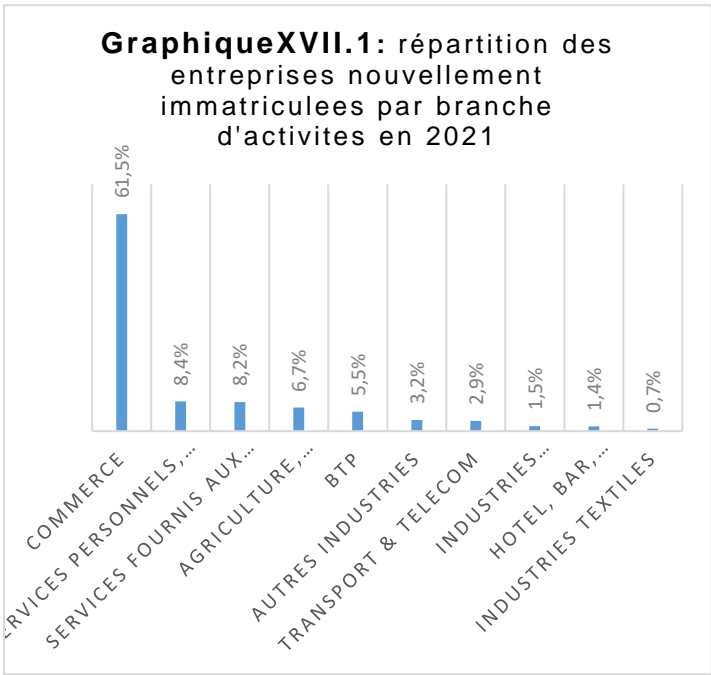
Durant l'année 2021, les hommes restent toujours les plus actifs dans la création d'entreprises. En effet, plus de sept entreprises immatriculées sur dix sont dirigées par des hommes.

Définitions :

- **L'immatriculation au Numéro d'Identification national des Entreprises et Associations (NINEA)** concerne les entreprises exerçant une activité au Sénégal, les associations nationales ou étrangères régulièrement déclarées ou autorisées, les syndicats professionnels, les administrations publiques centrales, les établissements publics, les collectivités locales et les partis politiques, les opérateurs occasionnels, les propriétaires fonciers, les organisations non gouvernementales (ONG), etc.

En savoir plus :

- <https://www.ansd.sn/node/15362>



XVII.2 Caractéristiques des entreprises

En 2021, le nombre d'entreprises du secteur moderne est évalué à 18 266 unités contre 17 372 unités en 2020. L'analyse de la répartition par secteur montre que les entreprises s'activent plus dans les services (47,9%) et le commerce (30,7%). Les Batiments et Travaux publics (BTP) constituent le secteur le moins représenté avec 9,0%.

Selon la taille, la structure des entreprises est majoritairement composée de Petites et Moyennes Entreprises (PME) avec une proportion de 94,1% dont 84,8% de petites entreprises. Selon le secteur, il apparait que les services et le commerce occupent le plus grand nombre de petites entreprises avec respectivement 43,0% et 26,1% du nombre total en 2021.

En 2021, il est noté une reprise de l'activité des entreprises après les effets négatifs de la crise sanitaire de la Covid-19 observés durant la période 2019-2020. En effet, le chiffre d'affaire des entreprises s'est accru de 21,3% passant de 13 735,9 milliards de FCFA en 2020 à 16 655,7 milliards en 2021. Cette situation est tributaire de la hausse simultanée notée dans tous les macro secteurs avec des évolutions de 34,3% et 21,0% du chiffre d'affaire de l'industrie et des BTP; celui des services et du commerce ayant augmenté de 14,5% et 12,2%.

La production des entreprises du secteur moderne est passée de 9 536,6 milliards de

FCFA en 2020 à 11 923,5 milliards de FCFA en 2021, soit une hausse de 25,0% entre ces deux années. De même, la valeur ajoutée (VA) de ces entreprises s'est revigorée de 32,9% passant de 2 367,2 milliards de FCFA en 2020 à 3 146,6 milliards de FCFA en 2021. Cette situation est essentiellement imputable aux hausses de la VA des entreprises des BTP (185,6%) et de l'industrie (56,3%).

Pour les charges de personnel, les entreprises du secteur moderne ont supporté 1 717,5 milliards de FCFA en 2021 contre 1 575,4 milliards de FCFA en 2020, soit une évolution de 9,0%. Cette hausse est consécutive aux cumuls des charges supportées par les entreprises dans les différents macro secteurs dont le commerce (9,9%), les services (9,8%), les industries (8,6%) et les BTP (4,9%).

Les investissements des entreprises du secteur moderne ont augmenté de 10,4% et se sont établis à 14 160,9 milliards de FCFA en 2021 contre 12 826,1 milliards de FCFA en 2020. Cette hausse est essentiellement imputable à l'évolution des investissements dans les secteurs de l'industrie (16,4%) et du commerce (12,0%) malgré les contreperformances notées dans le secteur des BTP (-15,5%).

Définitions :

- **Secteur moderne** : Ce secteur ne couvre pas toutes les entreprises du Sénégal. Il s'agit uniquement des entreprises formelles qui déposent leur état financier. Il exclu les entreprises ayant une activité financière (Banques et intermédiaires financiers, Système financier décentralisé et assurance).
- **Taille des entreprises** : Elle est définie selon le chiffre d'affaires. Une entreprise ayant un chiffre d'affaires inférieur à 500 millions est considérée comme petite entreprise. Les moyennes entreprises sont celles dont le chiffre d'affaires est supérieur à 500 millions et inférieur à deux milliards. Les grandes entreprises ont un chiffre d'affaires supérieur à deux milliards.

En savoir plus :

- https://www.ansd.sn/sites/default/files/2022-12/RAPPORT_BDEF_2021.pdf

Tableau XVII.1 : Evolution du chiffre d'affaires, de la production, de la valeur ajoutée et des charges de personnel

	Indicateurs (en milliards de FCFA)			Evolution (%)	
	2019	2020	2021	2020/2021	
Total 1	14 079,1	13 735,9	16 655,7	21,3	
Chiffre d'affaires	Industrie	5 130,6	4 884,7	34,3	
	BTP	1 236,6	1 122,8	21,0	
	Commerce	4 628,9	4 888,3	12,2	
	Services	3 083,0	2 840,0	14,5	
Total 2	10 119,9	9 536,6	11 923,5	25,0	
Production	Industrie	4 934,6	4 688,5	34,0	
	BTP	1 271,3	1 088,9	27,6	
	Commerce	762,5	807,2	8,1	
	Services	3 151,4	2 952,0	14,5	
Total 3	2 583,1	2 367,2	3 146,6	32,9	
Valeur ajoutée	Industrie	870,9	834,2	56,3	
	BTP	274,5	75,7	185,5	
	Commerce	239,9	248,1	12,6	
	Services	1 197,8	1 209,3	11,4	
Total 4	1 520,2	1 575,4	1 717,5	9,0	
Charge de personnel	Industrie	485,8	515,2	8,7	
	BTP	144,1	130,5	4,9	
	Commerce	149,8	164,0	9,9	
	Services	740,4	765,7	9,8	
Total 5	12 307,9	12 826,1	14 160,9	10,4	
Investissement	Industrie	6243,7	6063,6	7058,0	16,4
	BTP	766,6	855,0	722,4	-15,5
	Commerce	718,2	802,9	898,9	12,0
	Services	4579,4	5104,6	5481,5	7,4

Source : ANSD, Banque de Données économiques et financières (BDEF), 2021

Tableau XVII.2 : Evolution du nombre d'entreprises du secteur moderne de 2016 à 2021

	Nombre d'entreprises						Evolution (%)
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2020/2021
INDUSTRIE	1 897	1 938	2 009	2 186	2 156	2 242	4,0
Industries Alimentaires	1 019	1 036	1 073	1 163	1 147	1 192	3,9
Industries Textiles	55	58	61	66	64	68	6,3
Autres Industries	823	844	875	957	945	982	3,9
BTP	1 325	1 377	1 449	1 587	1 561	1 652	5,8
Bâtiments, Travaux, Publics	1 325	1 377	1 449	1 587	1 561	1 652	5,8
COMMERCE	4 625	4 784	5 020	5 441	5 378	5 616	4,4
Commerce	4 625	4 784	5 020	5 441	5 378	5 616	4,4
SERVICES	7 073	7 354	7 757	8 395	8 277	8 756	5,8
Transport, télécommunication	1 156	1 199	1 265	1 379	1 354	1 434	5,9
Hôtels, Bars, Restaurants	594	616	653	687	674	709	5,2
Services Fournis aux Entreprises	3 897	4 053	4 301	4 692	4 624	4 922	6,4
Services Personnel, Divers	1 426	1 486	1 538	1 637	1 625	1 691	4,1
Total Général	14 920	15 453	16 235	17 609	17 372	18 266	5,1

Source : ANSD, Banque de Données économiques et financières (BDEF), 2021

Chapitre XVIII : AGRICULTURE

XVIII.1 Production

En 2020, l'Etat a subventionné 146 500 tonnes d'engrais, soit une augmentation de 23,10% par rapport à 2019. Cette évolution est principalement expliquée par la hausse des ventes des types 10.10.20 (71,4%), 15.10.10 (33,3%) et 15.10.15 (33,3%). Toutefois, l'urée demeure l'engrais la plus subventionnée en quantité (38,6%) suivie de la formule 6.20.10 (22,5%).

Les quantités subventionnées de semences d'arachide ont baissé de 11% de même que celles de niébé (-9%) et légèrement celles de fonio (-2%). En revanche, les ventes de semence ont plus que doublé pour le sésame, passant de 238 à 674 tonnes. De même, elles ont augmenté pour le manioc (55%), le sorgho certifié (50%) et le maïs certifié (42%).

Pour la campagne 2021-2022, la production céréalière est estimée à 3 480 394 tonnes, soit une baisse de 4,40% par rapport à la campagne précédente. Cette contre-performance s'explique par la baisse des superficies emblavées de 4,61% et du rendement des cultures (-1,12% en moyenne), conséquences des aléas climatiques et au faible accès aux facteurs de production.

Le riz paddy, malgré une légère baisse de 1,70 % de sa production par rapport à la campagne précédente, demeure la céréale la plus cultivée avec une production de 1 326 761 tonnes en 2021, soit 38,12% de la quantité totale de la production céréalière. La production du maïs est relativement restée stable avec une baisse de moins de 1%, s'établissant ainsi à 754 621 tonnes.

Ayant enfin atteint le million de tonne en 2020, la quantité de mil récoltée a toutefois observé une baisse de 9,17% en 2021, soit 1 039 860 tonnes.

De 2012 à 2020, les cultures industrielles ont connu une croissance annuelle moyenne de -1,26% de leurs productions et de -0,25% de leurs superficies emblavées,

En effet, la production d'arachide a baissé de 1,26% en 2021, due au recul des superficies emblavées de 0,25% soutenu par le repli du rendement de 1,03%. Le rendement du niébé s'est établi en moyenne à 828 kg/ha en 2021. Ce fléchissement de 5,46% par rapport à 2020 explique celui de la production de 5,79%.

Au niveau du sous-secteur horticole, la production n'a cessé d'augmenter pour s'établir à 1 583 661 tonnes en 2021. Cette tendance est fortement soutenue par la production de légumes, avec une croissance moyenne annuelle de 4,82%, allant de 965 310 tonnes en 2016 à 1 304 706 tonnes en 2021. Concernant les fruits, l'évolution de leur production n'est pas restée atone sur la période 2016-2021. Suite à une production de 253 500 tonnes en 2016, une baisse de 6,51% est observée en 2017. La production s'est relevée en 2018 (244 072 tonnes) mais c'est en 2019 qu'elle a pu dépasser celle de 2016 et n'a cessé d'augmenter jusqu'à atteindre 278 955 tonnes en 2021.

Définitions :

- **Rendement** : quantité de végétaux récoltée par unité de surface dans un temps donné.

En savoir plus :

- Contribution du ministère de l'agriculture et de l'équipement rural au PSE 2012-2020, Ministère de l'Agriculture, de l'Équipement rural et de la Souveraineté alimentaire (MAERSA)
- Résultats de l'enquête agricole annuelle 2021-2022, Direction de l'Analyse et de la Prévision des statistiques agricoles
- Statistiques horticoles, Direction de l'Horticulture (DHORT)

Tableau XVIII.1 : Quantité d'engrais subventionnée 2016-2020 (tonnes)

Formules d'engrais	2 016	2 017	2 018	2 019	2 020
6.20.10	19 049	18 218	20 840	30 000	33 000
15.15.15	8 469	9 163	10 045	15 000	20 000
15.10.10	7 075	6 372	6 758	9 000	12 000
9.23.30	2 000	3 000	3 000	3 000	3 000
10.10.20	500	750	7 000	7 000	12 000
18.46.0 (DAP)	2 650	6 030	3 165	10 000	10 000
UREE	20 761	27 526	24 536	45 000	56 500
Total	60 504	71 059	75 343	119 000	146 500

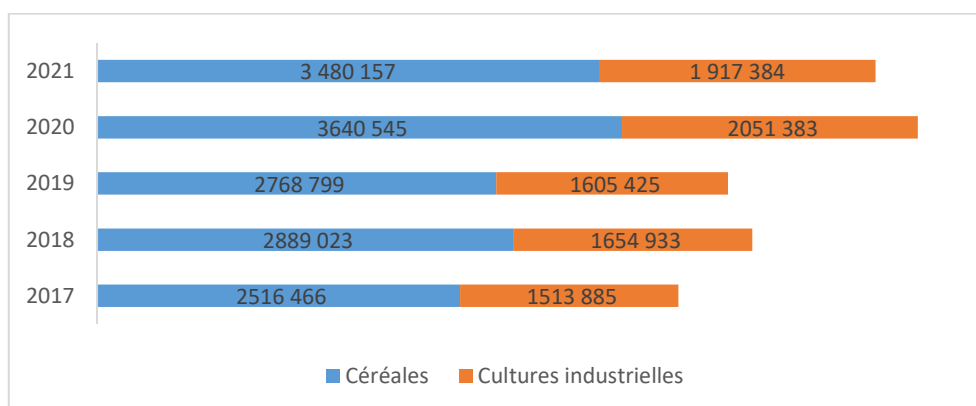
Source : DAPSA

Tableau XVIII.2 : Évolution des mises en place des semences de 2016-2020 (tonnes)

Semences	2016	2017	2018	2019	2020
Arachide Certifiées	50 000	55 000	38 067	53 707	52 513
Arachide écrémées	24 000	20 000	18 000	22 802	18 000
Maïs certifié	1 954	2 203	2 203	2 229	2 879
Sorgho certifié	896	845	914	969	1 468
Niébé	7 573	10 333	9 918	15 194	11 553
Fonio	34	66	61	54	43
Riz	5 971	4 362	7 107	7 152	10 000
Pomme de terre	2 823	8 148	14 147	11 967	12 373

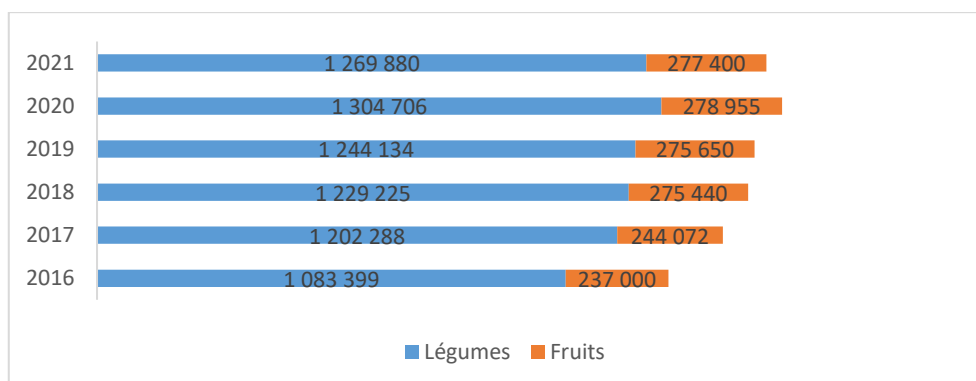
Source : DAPSA

Graphique XVIII.1: Evolution de la production totale en quantité de 2017 à 2021



Source : DAPSA

Graphique XVIII.2 : Evolution de la production totale en quantité des fruits et légumes de 2016 à 2021



Source : DHORT

XVIII.2 Valeur ajoutée agricole

Le secteur agricole a enregistré une croissance de 0,6% en 2021 contre 18,3% en 2020. La valeur ajoutée agricole a aussi connu une hausse de 401 milliards de FCFA entre 2017 et 2021. Le sous-secteur agricole contribue ainsi à 69,12% du PIB du primaire en 2021.

La décélération de la production agricole est due à la baisse de la production des branches d'activités « céréales » (-4,8%), « arachides et autres oléagineux » (-6,8%).

Les autres sous-branches d'activités se sont bien comportées en 2021.

Ainsi, la croissance des sous-branches de l'agriculture s'est ralentie en 2019 pour l'arachide et autres oléagineux (sauf graine de coton) et, dans une moindre mesure, pour la culture de céréales. Par contre, les autres produits agricoles et activités de soutien ont réalisé leur plus grande performance, en 2019, pour atteindre 47,9%.

Définitions :

- **Valeur ajoutée** : richesse créée au cours d'une période
- **Branche d'activité** : regroupement homogène des unités de production
- **Croissance** : augmentation de la production

En savoir plus :

Note d'analyse des comptes nationaux semi-définitifs de 2021 et définitifs de 2020
https://www.ansd.sn/sites/default/files/2023-02/Note_analyse_comptes-nationaux_28_12_2022-rev.pdf

Tableau XVIII.3 : Situation de la valeur ajoutée de l'agriculture

Année	2017	2018	2019	2020	2021
Valeur ajoutée du secteur primaire (en milliards de francs CFA au prix de référence de 2014)	1 698,9	1 836,4	1 915,3	2 149,80	2 161,70
Valeur ajoutée Agriculture et activités annexes (en milliards de francs CFA au prix de référence de 2014)	1 093,2	1 204,9	1 255,5	1 484,70	1 494,20
Taux de croissance du secteur agricole (en %)	16,41	10,21	4,19	18,26	0,64

Source : Comptes nationaux ANSD

Tableau 13 : Evolution de la croissance des sous branches de l'agriculture (en %)

Sous-branches de l'agriculture	2017	2018	2019	2020	2021
Culture de céréales	20,3	13,3	0,4	33,6	-4,3
Culture de Tubercules et légumes à cosse sec	8,3	17,3	13,9	15,8	7,0
Culture de légumes et épices	9,2	7,4	7,6	-0,5	9,9
Culture de fruits, plantes et fleurs, pépinières, plantes pour boisson	1,7	-1,4	2,4	7,0	8,6
Arachide et autres oléagineux (sauf graine de coton)	29,4	7,3	-5,2	26,4	-5,8
Culture du coton graine	31,9	-24,6	9,4	20,9	6,6
Autres produits agricoles et activités de soutien	11,7	31,8	47,9	-7,8	9,0
Total	16,4	10,2	4,2	18,3	0,6

Source : Comptes nationaux ANSD

XVIII.3 Caractéristiques des exploitations

En 2021, les ménages agricoles sont majoritairement dirigés par les hommes (88,75%). Cette présence masculine est plus importante dans les régions de Kaffrine (95,69%), Kolda (93,56%) et Tambacounda (93,70%). Toutefois, dans la région de Dakar, la proportion des femmes cheffes de ménage (24,08%) est plus importante que dans le reste du pays.

Les chefs de ménages sont majoritairement des adultes et 94,03% d'entre eux sont au moins âgés de 35 ans et 69,60% parmi eux ont entre 35 et 64 ans.

Les ménages agricoles sont en moyenne, composés de 9,8 membres. Cette moyenne nationale s'apparente à celle des ménages des régions de Diourbel (9,9), Kolda (9,7) et Fatick (9,5). Les ménages ayant le plus de membres, en moyenne, sont ceux de Matam (12,0), Sédhiou (11,6), et Tambacounda (11,6) tandis qu'à Saint-Louis, la taille moyenne est égale à 7,5.

L'analyse selon le sexe du chef de ménage révèle une légère différence. Les ménages dirigés par un homme comportent approximativement 10,0 membres, contre 7,9 pour ceux dirigés par les femmes.

En outre, le ménage agricole a, en moyenne, exploité 2,6 parcelles. La région de Kaffrine abrite le plus grand nombre de parcelles cultivées par ménage (4,3). Dakar (1,3), Matam (1,1) et Saint-Louis (1,1) en exploitent le moins. De même, les ménages

dirigés par les femmes sont ceux qui exploitent le moins en moyenne (1,8).

La répartition régionale des responsables de parcelles montre qu'ils sont plus retrouvés dans les régions de Kaffrine (12,20%) et Kolda (10,34%). Moins de 1% sont dans la région de Dakar.

Ils sont majoritairement de sexe masculin (88,33%). Cette prépondérance est aussi remarquée au niveau des régions, excepté celle de Sédhiou où 35,98% sont des femmes.

La plupart (69,29%) sont âgés entre 35 et 64 ans. 18,65% ont au moins 65 ans. Cependant, il est rare (0,14%) qu'ils soient très jeunes.

L'agriculture au Sénégal est majoritairement pluviale. Seulement 6,81% des ménages agricoles pratiquent l'irrigation. Il est constaté que 8,37% des ménages ayant un chef de ménage féminin pratiquent l'irrigation contre 6,61% des ménages avec un chef de ménage masculin.

Concernant les engrais, le fumier est utilisé par 54,71% des ménages suivi du NPK (30,49%).

Certains ménages agricoles pratiquent des activités secondaires. Ainsi, 83,07% ont pratiqué l'élevage en 2021, 9,02% le maraîchage, 11,83% l'arboriculture et 32,44% ont une production forestière. Concernant la pêche, 4,20% des ménages agricoles la pratiquent.

Définitions :

- **Ménages agricoles** : un ménage est dit agricole si au moins un de ses membres pratique l'agriculture au sens large (pratique une culture donnée ou entretient une plantation, pratique l'élevage ou la pêche). RGPHAE 2013
- **Parcelle** : surface continue de terres déclarées par un agriculteur, sur laquelle un seul groupe de culture est cultivé.
- **Exploitation agricole** : unité de production pouvant fournir des produits agricoles, ayant une gestion courante et indépendante et pouvant atteindre un certain seuil en superficie, en production ou en nombre d'animaux.
- **NPK** : fertilisant générique composé de l'Azote (N), du Phosphore (P) et du Potassium (K).

En savoir plus :

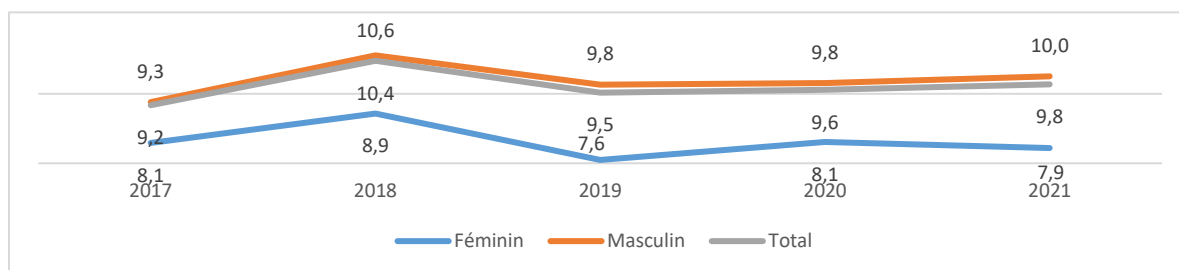
- Enquête Annuelle Agricole 2020-2021, DAPSA, http://anads.ansd.sn/index.php/catalog/241_ANADS
- Topic Agriculture, <https://senegal.opendataforafrica.org/>

Tableau XVIII.5 : Répartition en % selon l'âge des chefs de ménage de 2017 à 2021

Tranche d'âge	2017	2018	2019	2020	2021
Moins de 35 ans	6,50	8,59	8,91	7,23	5,96
35 à 64 ans	71,54	67,27	69,62	68,87	69,60
Plus de 64 ans	21,96	24,14	21,47	23,90	24,43
Total	100	100	100	100	100

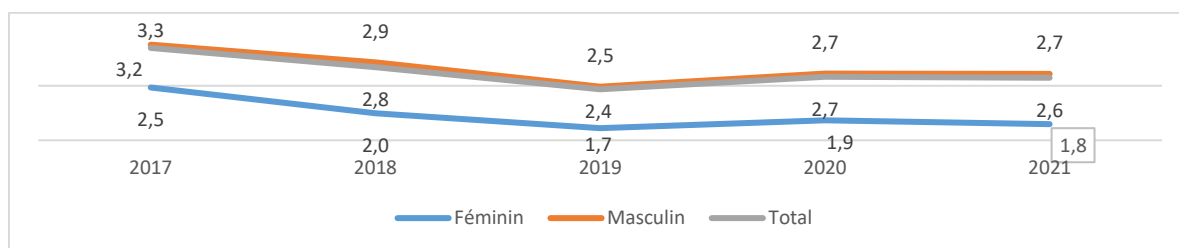
Source : Résultats de l'enquête agricole annuelle, DAPSA

Graphique XVIII.3: Evolution de la taille moyenne des ménages agricoles selon le sexe du chef de ménage de 2017 à 2021



Source : Résultats de l'enquête agricole annuelle, DAPSA

Graphique XVIII.4 : Nombre moyen de parcelles par ménage agricole selon le sexe du chef de ménage de 2017 à 2020



Source : Résultats de l'enquête agricole annuelle, DAPSA

Tableau XVIII.6: Répartition en % selon le sexe des responsables de parcelles de 2017 à 2021

Sexe	2017	2018	2019	2020	2021
Féminin	38,63	22,23	18,75	19,13	11,67
Masculin	61,37	77,77	81,25	80,87	88,33

Source : Résultats de l'enquête agricole annuelle, DAPSA

Tableau XVIII.7: Répartition en % selon l'âge et le sexe des responsables de parcelles en 2020

Tranche d'âge	Féminin	Masculin	Total
Moins de 15 ans	0,38	0,11	0,15
15 à 34 ans	18,77	11,01	11,91
35 à 64 ans	69,41	69,27	69,29
65 et plus ans	11,44	19,61	18,65
Total général	100	100	100

Source : Résultats de l'enquête agricole annuelle, DAPSA

Chapitre XIX : ELEVAGE, SYLVICULTURE ET PECHE

XIX.1 Elevage

En 2021, l'activité d'élevage représente 3,4% du Produit Intérieur Brut (PIB) après 3,5% en 2020. Elle est pratiquée par les ménages et constitue un secteur important dans l'atteinte de la sécurité alimentaire, la nutrition et la création d'emplois. C'est pourquoi, l'élevage figure parmi les secteurs prioritaires du Plan Sénégal Emergent (PSE).

La valeur ajoutée de l'élevage est évaluée à 477,7 milliards FCFA, soit une hausse de 6,2% entre 2019 et 2021. Son poids dans le secteur primaire est de 22,1% en 2021, après 21,8% en 2020.

Quant à l'effectif du cheptel, il est évalué en 2021 à 20 387 mille têtes, après 18 821 mille têtes en 2020, soit une augmentation de 8,3%. Cette progression enregistrée est principalement imputable aux caprins (+13,1%), aux ovins (+8,8%) et aux porcins (+3,3%).

L'effectif de la volaille s'élève à 88 894 mille têtes en 2021 contre 86 220 mille têtes en 2020, soit un relèvement de 3,1%. Cette situation est expliquée par l'effectif de la volaille familiale (+4,1%) et, dans la moindre mesure, celui des poussins (+2,6%).

Le secteur de l'élevage est également marqué par la production d'œufs de consommation, de lait, de viande et d'abats, etc.. Aussi, beaucoup d'efforts ont été réalisés par l'Etat et les acteurs de ces filières afin de booster leurs productions pour satisfaire le bien être des ménages car étant des produits hautement stratégiques et principalement destinés à la consommation. Ils constituent en outre une source de revenus et d'emploi en milieu rural.

En termes d'exportations, les peaux et cuirs occupent la première place dans ce secteur. C'est pourquoi des stratégies d'amélioration de la qualité de ces produits sont en train d'être mises en œuvre afin de les rendre plus compétitifs sur le marché international.

Malgré les performances du secteur de l'élevage et son poids en termes de création de richesse dans l'économie sénégalaise, il fait face à certains facteurs qui freinent son développement. Parmi les principales contraintes, on peut citer : l'accès au crédit, le vol de bétail, le coût de l'aliment de bétail, etc..

Définitions :

- Production de la volaille industrielle équivaut à la production de poussins

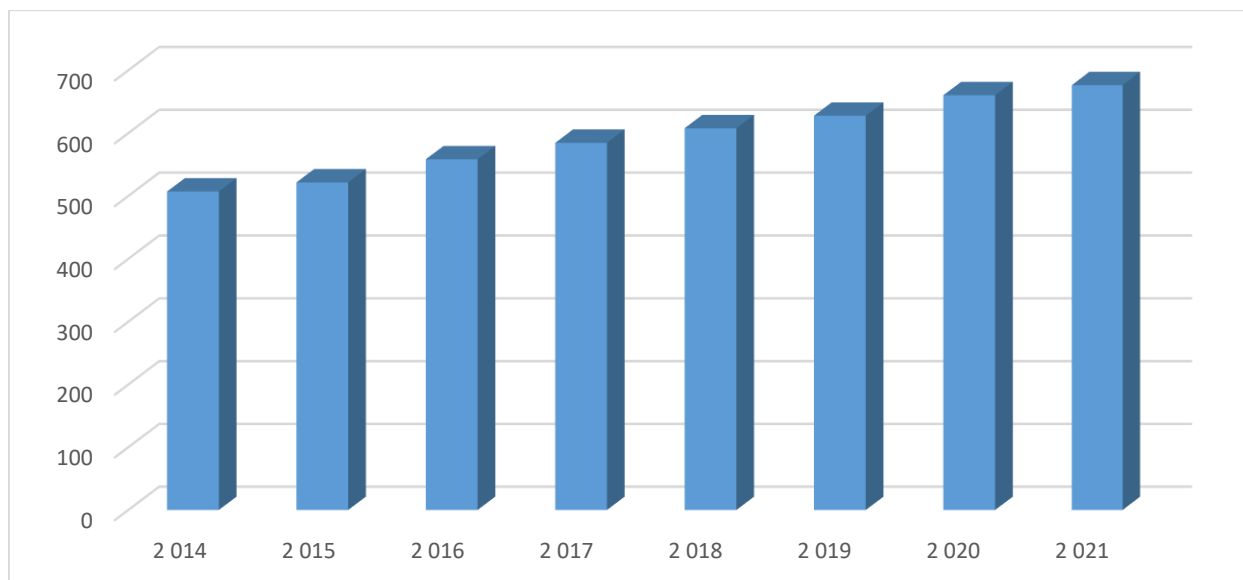
En savoir plus :

- <https://www.ansd.sn/Indicateur/produit-interieur-brut-annuel-base-2014>
- Projection de la CEPSE/MEPA

Tableau XIX.1 : VA ajoutée (en milliards de FCFA à prix constant)

Années	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019	2 020	2 021
VA Elevage	363,0	372,9	405,4	419,8	435,8	449,7	469,1	477,7

Source : ANSD, Comptes nationaux

Graphique XIX.1 : production (en milliards de FCFA à prix constants)

Source : ANSD, Comptes nationaux semi définitifs 2021

XIX.2 Sylviculture

En 2020, le total des recettes d'exploitation forestière et de chasse s'est établi à 2,78 milliards FCFA. Elles ont connu un repli par rapport à 2019, de près de 89 millions de FCFA, soit 3,1%. Cela est le résultat de la forte baisse de plus de 58,4% des recettes contentieuses, compensée par la hausse de 25,9% des recettes domaniales. Le fléchissement des recettes s'explique par l'arrêt de la campagne cynégétique suite à la pandémie de la COVID-19. Toutefois, les contentieux ont connu une reprise de 68,6% en 2021, engendrant une augmentation de 11,5% des recettes totales.

Le charbon de bois est un produit très utilisé par les ménages comme source d'énergie pour la cuisson. Sa production est encadrée et doit être exclusivement faite dans les forêts aménagées. Ainsi, en 2020, 961 698 quintaux de charbon de bois ont été exploités, soit une hausse de 1,4% par rapport à 2019. Cette tendance haussière en 2019 et 2020 s'est inversée en 2021 avec une baisse de 2,8%.

Concernant le bois d'œuvre, après une baisse de 2,6% en 2020, la quantité exploitée de 341 pieds est restée stable en 2021.

L'exploitation des produits forestiers non ligneux a connu une forte hausse entre 2019 et 2020. En

effet, la quantité de « gomme mbepp » a fortement augmenté, passant de 152 tonnes à 12 269 tonnes. De même, la production en quantité du pain de singe (bouye) a connu une sensible hausse sur la même période. Le « ditakh » et l'encens sont les seuls produits ayant subi une baisse de leur exploitation (respectivement 68,3% et 11,9%). Toutefois, pour tous ces produits, la production a baissé en 2021. Les quantités exploitées de gomme et de pain de singe ont respectivement diminué de 99,1% et 78,1% tandis que celles du « ditakh » a fortement augmenté (516,2%), suivi par l'encens (32,2%).

En 2020, la valeur ajoutée du sous-secteur de la sylviculture et de l'exploitation forestière a connu une croissance de 1,1%. Toutefois, son rythme a ralenti par rapport à 2019 (4,9%).

Malgré sa contribution encore très faible (presque nulle) à la croissance de l'économie nationale, sa valeur ajoutée à prix courant s'est établie à 57,0 milliards FCFA, soit une hausse de 1,9% par rapport à 2019. Cette situation s'explique par l'augmentation de la production en volume combinée à la détente des prix des produits.

Définitions :

- **Cynégétique** : relatif à la chasse
- **Bois d'œuvre** : Suite à la suspension de l'exploitation du bois d'oeuvre destiné aux scieries, seul le bois d'oeuvre destiné aux artisans/menusiers locaux constitue un produit contingenté dans cette catégorie.

En savoir plus :

- Rapport annuel 2020, Direction des Eaux et Forêts, Chasses et de la Conservation des Sols (DEFCCS), Ministère de l'Environnement et du Développement durable
- Note d'analyse des comptes nationaux semi-définitifs de 2021 et définitifs de 2020
https://www.ansd.sn/sites/default/files/2023-02/Note_analyse_comptes-nationaux_28_12_2022-rev.pdf

Tableau XIX.14: Recettes de l'exploitation forestière et de la chasse

Recettes (millions de FCFA)	2017	2018	2019	2020	2021	2019/20	2020/21
Domaniales	2 057	202	1 881	2 368	2 407	25,9%	1,7%
Contentieuses	990	673	985	410	691	-58,4%	68,6%
Total	3 047	875	2 867	2 778	3 098	-3,1%	11,5%

Source : DEFCCS

Tableau XIX. 15: Evolution des prélèvements contrôlés des produits ligneux

Produits	Unité	2017	2018	2019	2020	2021	2019/20	2020/21
Bois d'œuvre	pieds	1 790	281	350	341	341	-2,6%	0,0%
Charbon de bois	quintaux	973 271	916 607	948 478	961 698	935 226	1,4%	-2,8%
Bois d'artisanat	pieds	27 092	47	100	49	125	-51,0%	155,1%
Panneaux de crinting	pieds	43 470	34 400	35 000	51 510	49 260	47,2%	-4,4%

Source : DEFCCS

Tableau XIX. 16 : Evolution des prélèvements contrôlés des produits forestiers non ligneux (tonnes)

Produits	2017	2018	2019	2020	2021	2019/20	2020/21
Ditakh	1 524	723	890	282	1 737	-68,3%	516,2%
Jujube	967	447	1 016	2 244	1 152	120,9%	-48,7%
Kougham	62	103	118	5 090	29	4 203,2%	-99,4%
Madd	1 864	946	705	4 385	1 043	521,5%	-76,2%
Nététou	303	599	195	1 643	366	743,0%	-77,7%
Pain de singe	2 725	2 980	3 104	18 657	4 082	501,1%	-78,1%
Gomme Mbep	74	111	152	12 269	110	7 961,1%	-99,1%
Gomme Arabique	194	127	146	166	153	13,7%	-7,5%
Huile de palme (litre)	169	258	162	387	194	139,7%	-50,0%
Feuilles de Ronier	231	140	331	2 506	273	657,6%	-89,1%
Encens	307	297	816	719	950	-11,9%	32,2%

Source : DEFCCS

Tableau XIX. 17 : Evolution de quelques indicateurs macroéconomiques

	2017	2018	2019	2020	2021
Evolution de la VA (en %)	2,7	1,5	5,0	2,3	4,3
VA courant (en mds FCFA)	53,9	54,2	55,9	57,6	61,1
VA constant (en mds FCFA)	54,5	55,3	58,1	59,4	62,0

Source : Comptes nationaux ANSD

XIX.3 Pêche – Aquaculture

Au Sénégal, la pêche et l'économie maritime occupent une place importante dans les politiques et stratégies de développement économique et social, par leur contribution significative à l'alimentation de la population, à la création de revenus et d'emplois, ainsi qu'aux exportations.

Le secteur de la pêche continue d'enregistrer une contre-performance avec une contraction de sa valeur ajoutée (-6,6%) en 2021, après une chute de 8,2% en 2020.

En effet, les débarquements de la pêche se sont repliés de 9,3% après une chute de 8,2% en 2020. Ceux de la pêche artisanale ont baissé de 11,8%, la pêche industrielle, a connu un recul de 0,7% des débarquements comparés à 2020. Toutefois, l'année 2020 a été marquée par une perturbation de l'activité de pêche en raison de la pandémie de la Covid 19 qui a affecté divers segments de la filière : la production, la commercialisation, les exportations, les transports par voie maritime, etc. Elles

demeurent principalement les raisons du repli noté dans le secteur.

La contreperformance est également expliquée par la rareté des ressources halieutiques qui découle de leur surexploitation au fur des années et des sismiques effectuées pour la prospection d'hydrocarbure.

La valeur commerciale des débarquements de la pêche artisanale a connu une baisse de 8,4% entre 2020 et 2021 pour s'établir à 139,3 milliards FCFA.

La transformation artisanale absorbe 6,2% des débarquements de la pêche artisanale. Par rapport à 2020, les quantités transformées ont enregistré un repli de 36,6%, s'établissant à 23 149 tonnes en 2020.

La production aquacole s'est établie à 1 100 tonnes en 2020 après 1 010 tonnes en 2019, soit une hausse de 8,9%. Cependant, cette hausse n'a pas permis d'atteindre la cible des 1 500 tonnes de production.

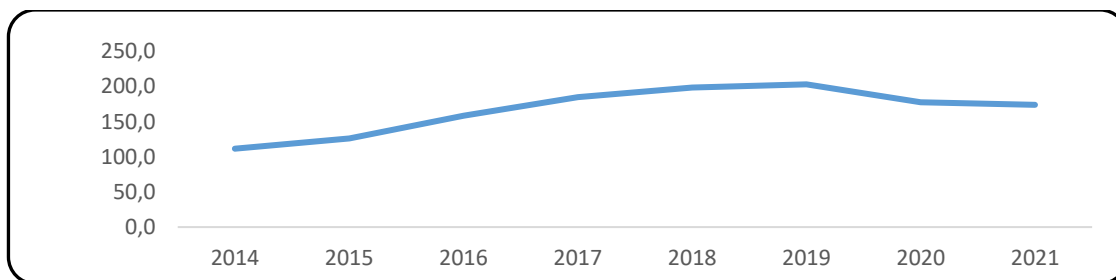
Définitions :

- **La pêche** est toute activité conduite pour extraire des poissons et d'autres organismes aquatiques des eaux.
- **L'aquaculture** consiste dans la culture d'organismes aquatiques, y compris poissons, mollusques, crustacés et plantes aquatiques (FAO, 1997).

En savoir plus :

- Lettre de politique sectorielle du ministère la pêche et de l'économie maritime.

Graphique XIX.2 : Valeur ajoutée de la pêche sur la période de 2014 à 2021



Graphique XIX.3 : Production aquacole en 2019 et en 2020

	2019	2020	Evolution 2020/2019
Production (en tonnes)	1 010	1 100	8,9%
Production (en millier FCFA)	2 215 000	1 757 500	-20,7%

Source : ANSD

Chapitre XX : INDUSTRIE ET CONSTRUCTION

XX.1 Industrie

En 2020, l'indice de la production industrielle (du secteur moderne) s'est amélioré de 2,0% relativement à celui de 2019. Ce résultat est imputable à la performance notée dans les industries manufacturières (+5,1%), celles relatives à l'électricité, au gaz et à l'eau (+3,4%) ainsi que celles environnementales (+13,2%). Toutefois, un repli de l'activité est noté dans les industries extractives (-14,0%).

En 2021, la production industrielle du même secteur s'est accélérée avec une hausse de 17,6%, comparativement à celle de 2020. Cette situation s'explique par la bonne tenue de la production dans la totalité des branches, en particulier, dans les industries manufacturières (+13,5%), extractives (+30,4%) et environnementale (+77,4%).

Les prix de la production industrielle poursuivent leur tendance haussière amorcée depuis 2016. En variation annuelle, ils se sont accrus de 2,4% en 2020 et 10,1% en 2021. La hausse des prix en 2020 est attribuable à l'appréciation des prix des produits des industries extractives (+17,9%) et ceux de « l'électricité, du gaz et de l'eau » (+7,9 %) tandis qu'une baisse des prix est notée au niveau des industries environnementales (-10,8%) et manufacturières (-1,5%).

En 2021, il est noté une hausse des prix de la production industrielle de 10,1%, imputable à l'augmentation des prix des produits des industries manufacturières (+13,9%) et ceux des produits des industries extractives (+3,3%). Par ailleurs, les prix de « l'électricité, du gaz et de l'eau » et ceux des produits des industries environnementales sont restés stables en 2021, relativement à ceux de l'année précédente.

En variation annuelle, la production de l'ensemble des branches d'activités (aussi bien du secteur moderne que celui de l'informel) s'est repliée de 0,2% en volume en 2020. Ce résultat est principalement lié à la baisse de la production des activités extractives (-2,2%) et manufacturières (-1,1%) telles que le « raffinage du pétrole et la cokéfaction » (-34,6%), la « fabrication de produits chimiques de base » (-17,0%) et la « fabrication de produits agro-alimentaires » (-1,2%).

En 2021, la production industrielle s'est globalement améliorée de 9,5% par rapport à celle de 2020. Ce résultat est imputable à la bonne tenue de la production dans la totalité des branches et, particulièrement, celle des industries extractives (+17,7%).

Définitions :

- L'IHPI rénové base 100 en 2015, est un indicateur qui mesure la variation, dans le temps, de la production de biens et services industriels.
- L'IPPI rénové base 100 en 2015, est un indicateur qui mesure l'évolution des prix de production, départ usine et hors taxe et marge de transport.
- La production du secteur industriel est un indicateur statistique qui permet de mesurer le niveau de production des entités manufacturières, minières et des services publics.

En savoir plus :

- <https://www.ansd.sn/Indicateur/indice-harmonise-de-la-production-industrielle-ihpi>

Graphique XX.1 : Evolution de l'indice de la production industrielle du secteur formel (hors égrenage de coton)

	Indice de production industrielle (IHPI)					Evolution (%)	
	2017	2018	2019	2020	2021	2019/2020	2020/2021
INDUSTRIES EXTRACTIVES	109,8	103,0	110,9	95,4	124,4	-14,0	30,4
INDUSTRIES MANUFACTURIERES	111,1	105,3	108,2	113,7	129,0	5,1	13,5
ELECTRICITE, GAZ ET EAU	108,9	115,3	122,8	127,0	134,3	3,4	5,7
INDUSTRIES ENVIRONNEMENTALES	104,3	117,1	118,4	134,0	237,8	13,2	77,4
ENSEMBLE	110,6	106,2	110,3	112,5	132,2	2,0	17,6

Source : ANSD, IHPI, 2021

Graphique XX.2 : Evolution de l'indice des prix de production industrielle du secteur formel (hors égrenage de coton)

	Indice des prix de production industrielle (IPPI)					Evolution (%)	
	2017	2018	2019	2020	2021	2019/2020	2020/2021
INDUSTRIES EXTRACTIVES	115,1	121,2	135,0	159,2	164,4	17,9	3,3
INDUSTRIES MANUFACTURIERES	97,7	99,7	98,7	97,2	110,7	-1,5	13,9
ELECTRICITE, GAZ ET EAU	95,0	94,4	95,1	102,6	102,6	7,9	0,0
INDUSTRIES ENVIRONNEMENTALES	91,8	82,1	79,1	70,6	70,6	-10,8	0,0
ENSEMBLE	99,5	101,5	102,5	104,9	115,6	2,4	10,1

Source : ANSD, IPPI, 2021

Graphique XX.3 : Production du secteur industriel (Formel et informel) par branche d'activités

	Production en volume (milliard de francs CFA)					Evolution (%)	
	2017	2018	2019	2020	2021	2020/2019	2021/2020
ACTIVITES EXTRACTIVES	478,0	639,2	664,0	649,6	764,5	-2,2	17,7
ACTIVITES MANUFACTURIERES	5015,5	5150,5	5342,4	5284,4	5744,3	-1,1	8,7
FABRICATION DE PRODUITS AGRO ALIMENTAIRES	2453,6	2577,2	2721,6	2655,1	2971,0	-2,4	11,9
RAFFINAGE DU PETROLE ET COKEFACTION	577,0	486,8	452,0	424,0	480,7	-6,2	13,4
FABRICATION DE PRODUITS CHIMIQUES DE BASE	211,1	252,9	273,7	245,8	266,4	-10,2	8,4
FABRICATION DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION	445,9	469,4	477,4	525,9	609,1	10,2	15,8
FABRICATION D'AUTRES PRODUITS MANUFACTURIERS	1328,0	1364,4	1417,7	1433,5	1417,0	1,1	-1,2
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ELECTRICITE, GAZ ET SUPPORTS ENERGETIQUES	497,1	523,1	568,5	600,3	647,5	5,6	7,9
DISTRIBUTION D'EAU, ASSAINISSEMENT ET TRAITEMENT DES DECHETS	231,1	238,4	251,3	276,2	300,2	9,9	8,7
Total Général	6221,7	6551,2	6826,2	6810,5	7456,6	-0,2	9,5

Source : ANSD, La note d'analyse des Comptes nationaux, 2021

XX.2 Construction

La branche « Construction » occupe une part importante du secteur secondaire. Sa valeur ajoutée (VA) représente 10,9%, en moyenne sur la période 2017-2021, de celle dudit secteur. Entre 2020 et 2021, la valeur ajoutée de la branche « Construction » a connu un accroissement. En effet, elle est passée de 318,9 milliards de F CFA en 2020 à 355,2 milliards de F CFA en 2021, soit une hausse de 11,4%.

En volume, cette variation de la valeur ajoutée s'est également matérialisée par un accroissement de 8,0 point de pourcentage comparativement à 2020 (341,5 milliards de FCFA en 2020 contre 369,1 milliards de FCFA en 2021).

Cette augmentation de la valeur ajoutée de la branche « Construction » entre 2020 et 2021 est essentiellement induite par la performance, sur la même période, de ses sous-secteurs « Génie civil » (4,7%) et « Construction de bâtiments et travaux de construction » (35,6%) qui ont contribué, en moyenne, à près de 80% de la richesse créée par la branche.

L'indice des coûts de construction (ICC) est marqué par une évolution en deux phases sur la période sous revue. En effet, sur la première phase qui s'étend entre 2017 et 2019, l'ICC a suivi une tendance baissière, passant de 3,87% en 2017 à -0,52% en 2019. Toutefois, la seconde phase (2020-2021) est rythmée par un accroissement de l'indice des coûts de construction avec un taux de croissance qui s'est établi à 7,52%.

Cette évolution des coûts de construction est essentiellement induite par celle des « matériaux de construction », sa principale composante, contribuant à 73,02% de la valeur de l'ICC. Ces coûts de matériaux sont essentiellement portés par ceux des matériaux de base (ciment ordinaire, graviers, fer à béton).

S'agissant de la main d'œuvre, elle participe à près de 26,00% aux coûts de construction. Sa variation est similaire à celle de l'ICC sur la période sous revue. Elle connaît depuis 2018, une forte évolution. En effet, le taux d'évolution de cet indice est passé de 1,36% en 2018 à 7,41% à 2021.

Définitions :

Indice des coûts de construction (ICC) : Cet indice mesure l'évolution des coûts de la construction des logements à usage d'habitation.

En savoir plus :

Voir Indice du Coût de la Construction, sur www.ansd.sn

Tableau XX.18 : Valeur ajoutée des activités de construction (milliards FCFA aux prix courants)

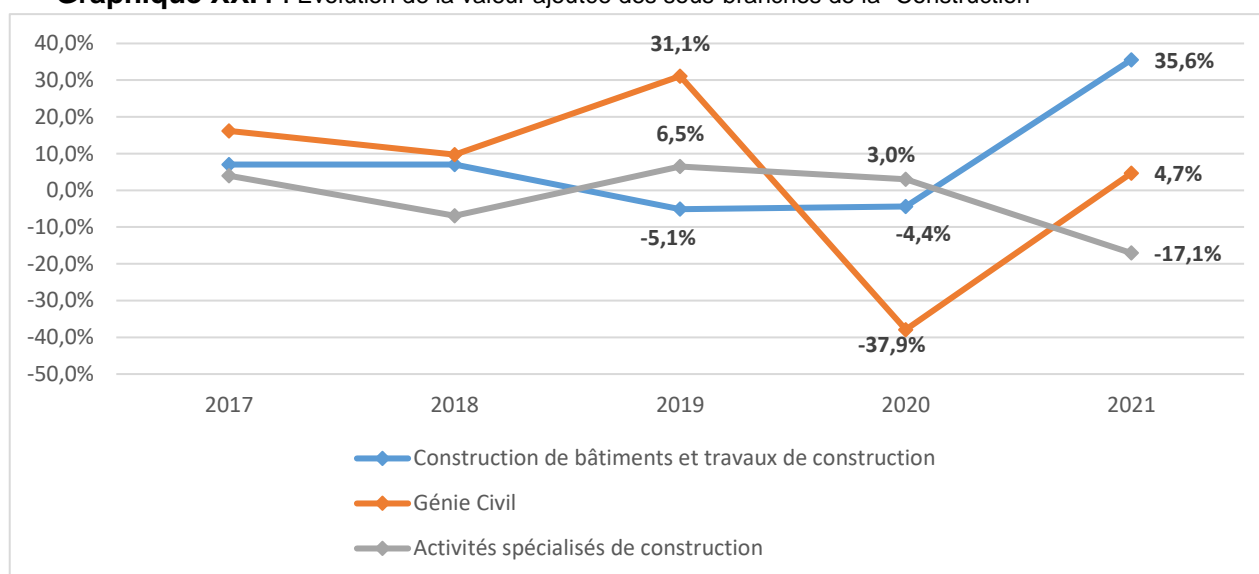
	2 017	2 018	2 019	2 020	2021
VA Construction	334,8	350,9	392,5	318,9	355,2
VA secondaire	2 838,0	3 083,3	3 232,5	3 277,0	3 714,9

Source : ANSD. Comptes nationaux définitifs 2020 et semi-définitifs 2021.

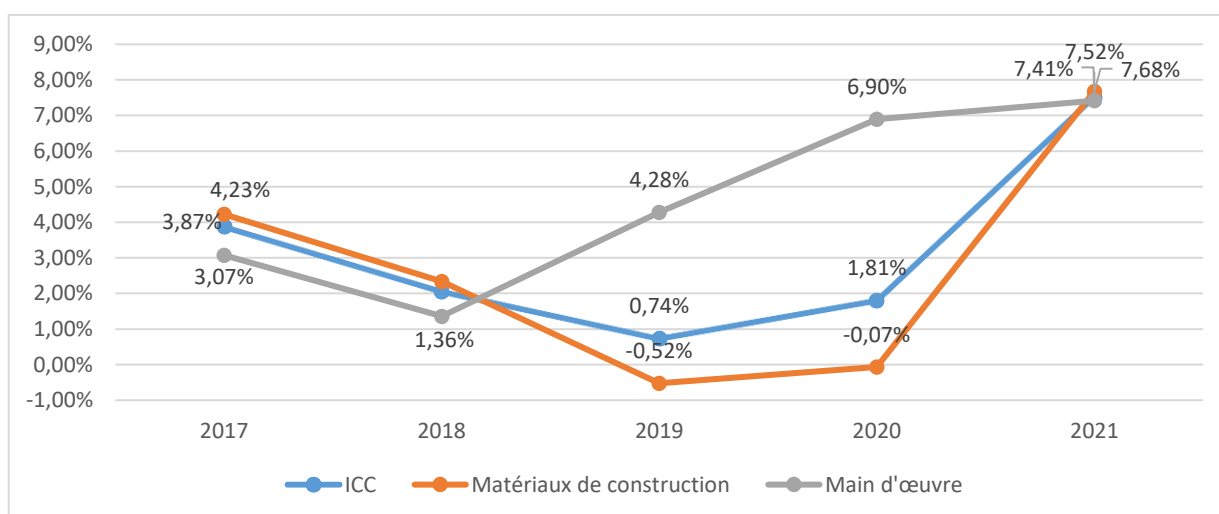
Tableau XX.2 : Valeur ajoutée aux prix de 2014 de la construction en volume (milliards FCFA)

	2 017	2 018	2 019	2 020	2021
VA Construction	330,2	349,1	399,1	341,5	369,1
Evolution	15,94%	5,72%	14,32%	-14,43%	8,08%

Source : ANSD. Comptes nationaux définitifs 2020 et semi-définitifs 2021.

Graphique XX.4 : Evolution de la valeur ajoutée des sous-branches de la "Construction"


Source : ANSD. Comptes nationaux définitifs 2020 et semi-définitifs 2021.

Graphique XX.5 : Evolution des principales composantes de l'ICC sur la période 2017-2021


Source : ANSD 2022. Bureaux des Prix.

Chapitre XXI : ENERGIE MINES ET CARRIERES

XXI.1 Bilan énergétique

En 2016, la production d'énergie au Sénégal est estimée à 1 633,9 ktep. Cette production provient essentiellement de celle du bois de feu qui se situe à 1 450,5 ktep, soit 88,8% du total. Les résidus agricoles ou les déchets (bagasse ou coque d'arachide) représentent 5,7% de l'énergie produite. Les autres productions d'énergie résultent du gaz naturel (17,9 ktep), de la vapeur fatale (40,9 ktep), de l'hydro électricité (31,0 ktep) et de l'énergie solaire (0,5 ktep).

les importations constituent la principale source de l'énergie. En effet, 3 889,2 ktep réparties en charbon (11,3%), pétrole brut (30,4%), essence

(1,9%), diesel et gasoil (24,3%), fioul (15,4%), carburéacteur (6,0%), gaz de pétrole liquéfié (4,0%) et les autres produits du pétrole (6,7%), sont importés.

L'analyse de la consommation d'énergie, estimée à 3 173,3 ktep, révèle que la plus importante part est utilisée par les ménages 1 311,7 ktep, suivi du secteur du transport (967,2 ktep) puis de l'industrie (705,2 ktep). Le type d'énergie utilisée varie selon le secteur. En effet, les ménages usent du bois de feu, l'industrie de la houille et le transport consomme du diesel et du gasoil.

En savoir plus :

- Source du bilan énergétique : [https://unstats.un.org/unsd/energystats/events/2019-Dakar/documents/Session%204.Senegal%20\(Ministere\).pdf](https://unstats.un.org/unsd/energystats/events/2019-Dakar/documents/Session%204.Senegal%20(Ministere).pdf)

Graphique XXI.1 : Bilan énergétique en 2016

Bilan Energétique du Sénégal en kte		Bois de Feu	Charbon de Bois	Résidus agricoles ou déchets		Charbon (Houille)	Pétrole Brut	Gaz Naturel	Naphtha	Essence	Diesel & gazole	Fioul	Carburacteur	Pétrole Lampant	GPL	Autres Produits Pétroliers	Vapeur Fatale (SOUFRE)	Hydro	Energie Solaire	TOTAL Electricité	TOTAL	
				Bagasse	Coque d'arachide																	
2016																						
1 - Approvisionnement intérieur	1.1 - Production	1 450,5		66,1	27,2			17,9										40,6	31,0	0,5	1 633,9	
	1.2 - Importations	0,0				437,1	1 183,3			72,8	1 097,9	599,3	234,9	166,3	97,7						3 889,2	
	1.3 - Exportations	0,0								-24,4	-702,6	-53,8	-224,2	-16,0	-47,4						-1 068,4	
	1.4 - Soutages maritimes	0,0									-139,2	2,7	0,0	0,0	0,0						-136,5	
	1.5 - Variation de stocks	0,0						69,5	9,5	0,9	65,3	1,0	9,0	0,0	1,2	0,0					156,4	
1 - Approvisionnement en énergie primaire		1 450,5	0,0	66,1	27,2	437,1	1 252,8	17,9	9,5	49,2	321,5	549,2	19,6	0,0	151,5	50,3	40,6	31,0	0,5	0,0	4 475	
2 - Transfert									0,0	0,0											0,0	
3 - Ecart statistique		0,0	0,0	0,0	0,0	137,9	0,0	0,0	-103,0	9,4	-116,8	-2,4	-19,6	4,2	-2,8	0,0	0,0	0,0	0,0	-8,9	-102,0	
4 - Transformation - Total		-578,8	199,7	-60,8	-1,9	-137,9	-1 252,8	-17,9	93,5	124,6	597,1	-426,5	0,0	0,0	3,7	0,0	-40,6	-31,0	-0,5	393,1	-1 136,9	
4 - Transformation	4.1 - Centrales électriques							0,0		-42,4	-615,5							-31,0		310,2	-378,7	
	4.2 - Autoproducteurs			-60,8	-1,9	-137,9		-17,9			-14,8	-66,2						-40,6		-0,5	73,5	-267,1
	4.3 - Raffineries de pétrole						-1 252,8		93,5	124,6	654,3	255,2	0,04	0,000	3,7						9,4	-111,9
	4.4 - Production de charbon	-578,8	199,7																			-379,1
	4.5 - Secteur Energie																				-4,6	-4,6
	4.6 - Pertes de distribution																				-57,7	-57,7
5 - Consommation finale - Total		871,7	199,7	5,3	25,3	437,1	0,0	0,0	0,0	183,2	801,7	120,3	0,1	4,2	152,5	50,3	0,0	0,0	0,0	321,8	3 173,3	
- Consommation finale	5.1 - Industrie	5.1.a - Sidérurgie																		0,0	0,0	
		5.1.b - Industrie chimique et métallurgie																			0,0	28,0
		5.1.c - Industrie minières non métallurgiques				25,3	437,1						11,5									46,6
		5.1.d - Industrie alimentaire et boissons			5,3	0,0								0,2								15,9
		5.1.e - Construction																				0,3
		5.1.f - Textiles et cuir																				0,0
		5.1.g - Non spécifié (Industrie)										17,9	108,6			6,7						1,7
	Total Industrie		0,0	0,0	5,3	25,3	437,1	0,0	0,0	0,0	17,9	120,3	0,0	0,0	6,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	92,5	705,1
	5.2 - Transport	5.2.a - Aérien												0,1								0,1
		5.2.b - Routier									134,9	783,9										918,8
		5.2.c - Ferroviaire																				0,0
		5.2.d - Non spécifié									48,4											48,4
	Total Transport										183,2	783,9	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	967,2
	5.3 - Menages		871,7	199,7						0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	4,2	139,6	0,0				96,5	1 311,7
	5.4 - Autres Secteurs	5.4.a - Agriculture																				9,0
5.4.b - Services																6,2					81,2	
5.4.c - Non spécifié																					42,6	
5.4 - Autres Secteurs										0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	6,2	0,0					132,8	
5.4 - Autres Secteurs										0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	50,3					50,3	
6 - Electricité produite - Total (MWh)		0,0	0,0	57 827,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	34 848,0	380 065,4	6 233,0	4 456 994,3		
6 - Electricité produite	6.1 - Electricité produite par les centrales publiques																	380 065,4		6 233,0	3 588 861,2	
	6.2 - Electricité produite par les autoproducteurs			57 827,0	0,000			75 881,0									34 848,0				852 070,1	
	6.3 - Electricité décentralisée (solaire)																			6 233,0	6 233,0	

XXI.2 Produits pétroliers

L'analyse des importations montre que le gas-oil, le diesel-oil, l'essence ordinaire et supercarburant sont les produits les plus importés. Ils représentent 43,3% des importations de produits pétroliers, soit 433,9 milliards de FCFA. L'étude selon l'origine révèle que les produits proviennent principalement de la Belgique-Luxembourg (151,3 milliards), de la Russie (94,1 milliards) et de l'Espagne (77,1 milliards). Le pétrole brute estimé à 253,8 milliards de FCFA est importé du Nigéria. Quant aux fuel oil, les principaux fournisseurs sont le Pays-Bas (97,0 milliards de FCFA), les Emirats Arabes unis (39,8 milliards de FCFA) et le Portugal (16,0 milliards de FCFA).

Le gaz naturel extrait du sous-sol sénégalais est utilisé essentiellement par l'industrie du ciment pour produire de l'électricité. La production de gaz naturel en valeur n'a pas connu une évolution en 2020. Estimée à 2,7 milliards de FCFA en 2020, elle est destinée à la consommation des entreprises s'activant dans la fabrication de matériaux de construction et celles des activités extractives.

Les exportations de produits pétroliers ont connu une tendance haussière, passant de 161,3 milliards de FCFA en 2016 à 477,7 milliards de FCFA en 2019, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 43,6%. Toutefois, en 2020, les ventes à l'extérieur des produits pétroliers ont été impactées par les effets de la pandémie de la COVID 19 et ont regressé de 25,2%. Cette évolution a résulté de la diminution de l'expédition de ces produits vers les pays de la région, notamment le Mali (-26,6%), la république islamique de la Mauritanie (-37,5%), la République de Guinée (-46,2%), le Togo (-62,7%) et les provisions de bord liées à l'avitaillement des navires et aéronefs (-22,2%).

L'analyse de la richesse créée dans le secteur du raffinage du pétrole et de cokéfaction révèle une tendance baissière de l'activité. Durant la période allant de 2016 à 2020, la valeur ajoutée est passée de 64,7 milliards de FCFA à 3,8 milliards de FCFA. Au Sénégal, le seul produit provenant de l'extraction d'hydrocarbure est le gaz naturel qui génère autour de 1,5 milliards de FCFA de richesse.

En savoir plus :

- Source : https://www.ansd.sn/ressources/publications/NACE_2020%20%20V3_17%2012%202021.pdf
- Source : https://www.ansd.sn/ressources/publications/Note-analyse-comptes-nationaux-semi-definitifs-2020_29_12_2021_ok.pdf

Tableau XXI.1 : Production de produits pétroliers (en millions de FCFA)

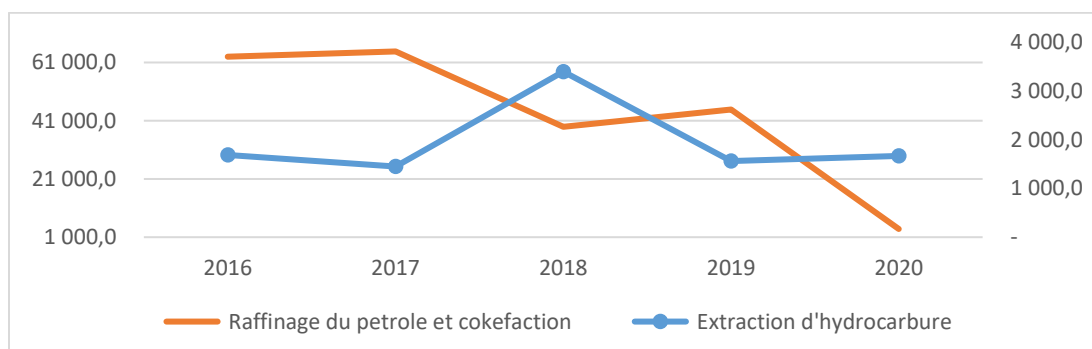
	2016	2017	2018	2019	2020
Gaz naturel	3 885,0	3 082,0	1 926,0	2 731,0	2 731,0
Essence ordinaire et supercarburant	280 513,0	287 152,0	274 142,0	255 312,0	171 986,0
Carburacteur	107,0	410,0		2,0	124,0
Gas-oil et diesel-oil	49 767,0	64 984,0	68 091,0	54 006,0	35 845,0
Fuel oil	1 075,0	1 059,0	1 136,0	1 152,0	999,0
Butane	50 136,0	60 361,0	60 567,0	62 641,0	36 818,0
TOTAL	385 483,0	417 050,0	405 862,0	375 844,0	248 503,0

Source : ANSD, comptes nationaux 2020

Tableau XXI. 2 : Exportations de produits pétroliers (en millions)

	2016	2017	2018	2019	2020
Essence ordinaire et supercarburant	73 952,0	108 357,0	171 993,0	322 977,0	589,0
Carburacteur	39 214,0	57 458,0	77 360,0	81 383,0	52
Gas-oil et diesel-oil	1 207,0	1 769,0	6 943,0	25 111,0	070,0
Fuel oil	3 607,0	5 285,0	1 560,0	2 592,0	22
Butane	47 796,0	70 032,0	46 090,0	45 653,0	722,0
TOTAL	165 776,0	242 901,0	303 946,0	477 716,0	1

Source : ANSD, comptes nationaux 2020

Graphique XXI. 1 : Evolution de la valeur ajoutée (en millions)

Source : ANSD, comptes nationaux 2020

XXI.3 Produits extractifs hors pétrole et gaz

La production d'or en valeur est estimée à 472,5 milliards de FCFA en 2020, soit une hausse 1,2% comparée à celle de 2019. Il est noté ainsi que le taux d'évolution de la production d'or de 2020 est le plus faible au cours de la période allant de 2015 à 2020. Cette situation résulte de l'augmentation des cours de l'or. En effet, les prix ont progressé de 22% entre 2019 et 2020. Cependant, les quantités produites sont passées de 13,0 tonnes en 2019 à 12,4 tonnes en 2020, soit une baisse de 4,6%.

La production du minerai « argent » est restée stable durant les quatre dernières années et est évaluée à 11,0 milliards de FCFA.

En ce qui concerne la production de phosphates, il est noté une baisse de 12,5% en 2020 pour s'établir à 76,0 milliards de FCFA. Ce repli est

imputable à la diminution des quantités produites par les différentes entreprises s'activant sur le secteur, mais aussi des Industries Chimiques du Sénégal (ICS). En effet, la production en quantité est passée de 2 295 997 tonnes en 2019 à 2 230 504 tonnes à 2020, soit une contraction (-2,9%) sur la période. Parallèlement, il est constaté un ralentissement du prix à la production industrielle de 0,5%.

La production en valeur de sel est ressortie à 33,9 milliards de FCFA en 2020 contre 40,4 milliards de FCFA en 2019, soit une baisse de 11,3%.

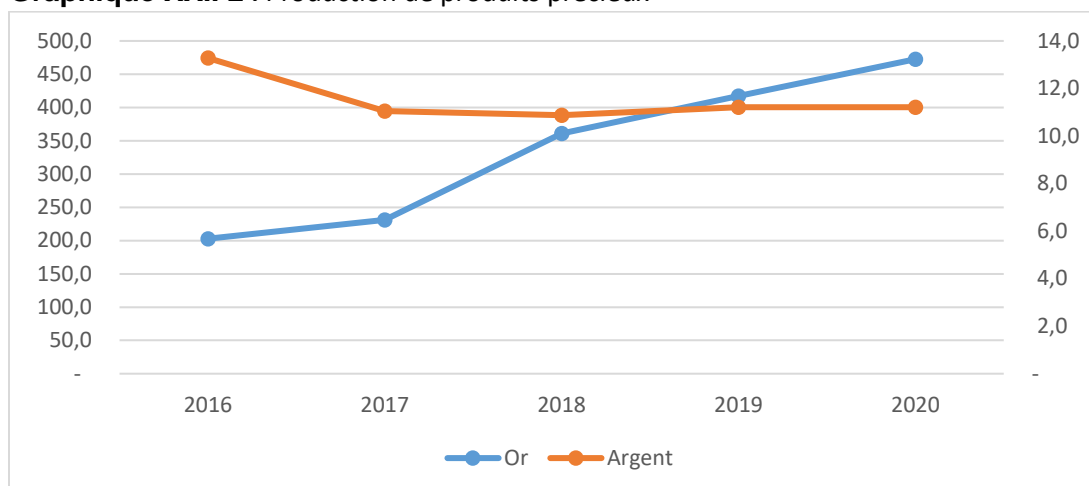
La production des autres produits de l'extraction maintient son dynamisme et connaît une hausse de 9% pour atteindre 188,0 milliards en FCFA en 2020.

En savoir plus :

https://www.ansd.sn/ressources/publications/NACE_2020%20%20V3_17%2012%202021.pdf

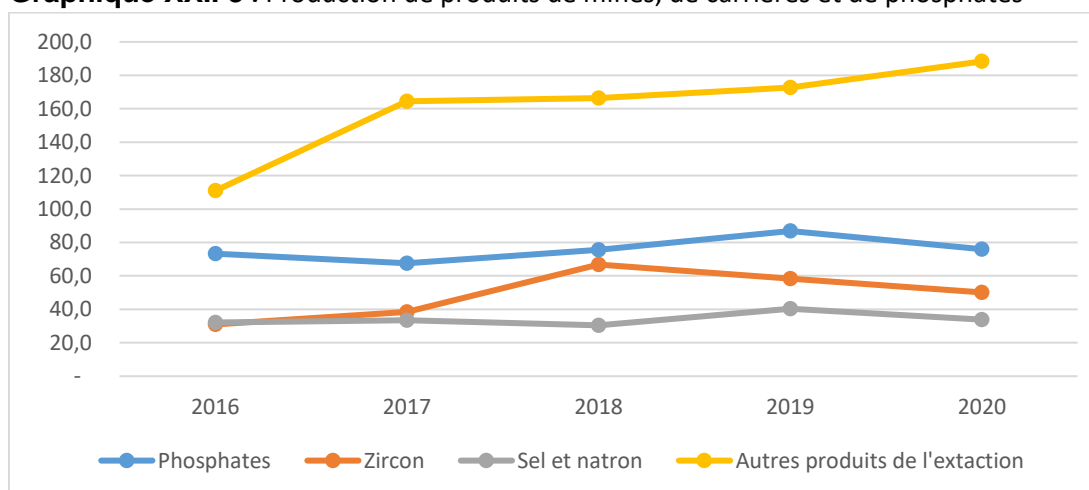
Source : https://www.ansd.sn/ressources/publications/Note-analyse-comptes-nationaux-semi-definitifs-2020_29_12_2021_ok.pdf

Graphique XXI. 2 : Production de produits précieux



Source : ANSD, comptes nationaux 2020

Graphique XXI. 3 : Production de produits de mines, de carrières et de phosphates



Source : ANSD, comptes nationaux 2020

Chapitre XXII : SERVICES

XXII.1 Transport

En 2021, le réseau routier classé est évalué à 16 496,2 km. Il n'a pas beaucoup évolué par rapport à 2020. La partie revêtue s'établit à 5 956,52 km. Depuis 2014, la politique de l'Etat est orientée vers l'amélioration de la qualité avec la création du FERA (Fonds d'Entretien Routier Autonome). Ainsi, la proportion du réseau routier revêtu en bon état est passée de 83% en 2020 à 84% en 2021, alors qu'elle était de 54% en 2014. Pour le réseau non revêtu, cette proportion est passée de 57% en 2020 à 58% en 2021.

En termes d'infrastructures routières, plusieurs projets de constructions ont été réalisés en 2021. Nous pouvons citer, entre autres, le pont de Marsassoum et celui de Foudiougne ; les autoponts de Phillip Maguilene Senghor, de Lobath Fall, de Saint Lazarre. Les travaux, pour la réalisation de Bus Rapid Transit (BRT), l'extension de la VDN qui va rallier Dakar à Saint-Louis en passant par Tivaoune et l'autoroute Mbour-Fatick-kaolack sont en cours de réalisation. Le PUDC qui s'active dans les travaux de réalisation de pistes rurales pour faciliter l'accès aux zones de production agricole continue ses activités. Le PROMOVILLE en partenariat avec les collectivités territoriales contribue à améliorer la qualité des voies urbaines.

S'agissant du parc automobile du Senegal, il est évalué à 783 836 en 2021 contre 685 194 en 2020, soit une progression de 14,4%. Il est essentiellement constitué de véhicules particuliers. Le Sénégal a entrepris un nouveau format d'immatriculation des titres de transport. L'aboutissement de ce projet permettra d'actualiser les données sur le parc.

Sur le plan géographique, la région de Dakar enregistre plus de 65% du parc, suivie de celle de Thies (12,1%) , Diourbel

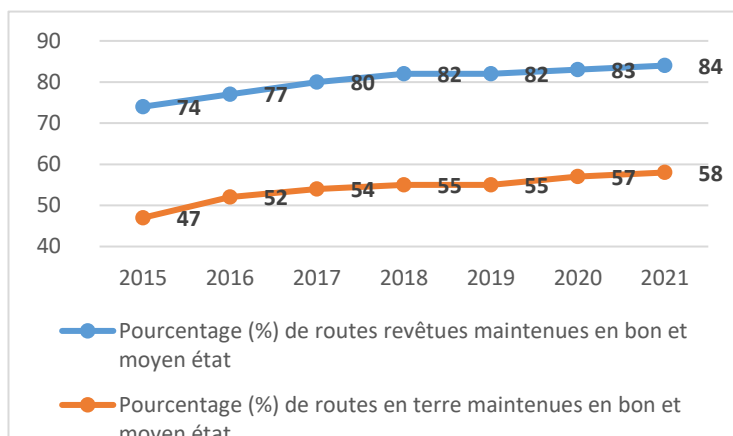
(4,8%) et Kaolack (3,3%). Les régions Sédhiou (0,2%), Kaffrine (0,7%) et Matam (0,8%) sont moins dotées en véhicules.

L'activité du transport aérien est suivie à travers les mouvements d'arrivée et de départ des personnes, des aéronefs et du fret. Par rapport à 2020, le nombre de passagers en arrivée et départ s'est accru de 67,2%. Le mouvement d'aéronefs a également connu une progression de 42,1%. Cette situation s'explique par la reprise d'activité suite à l'arrêt occasionné par la pandémie de la Covid 19.

L'activité du transport maritime est suivie par celle du port autonome de Dakar. Elle est caractérisée par une hausse des mouvements d'embarquements et de débarquements respectivement de 21,5% et 13,3% en 2021 comparée à 2020. Au niveau des embarquements, il est noté un repli de ceux des produits de mer (-19,0%) et du phosphate (-38,8%). S'agissant des débarquements, les produits de la mer et le pétrole brut ont enregistré des replis respectifs de 19,0% et 1,1% en 2021 par rapport à 2020.

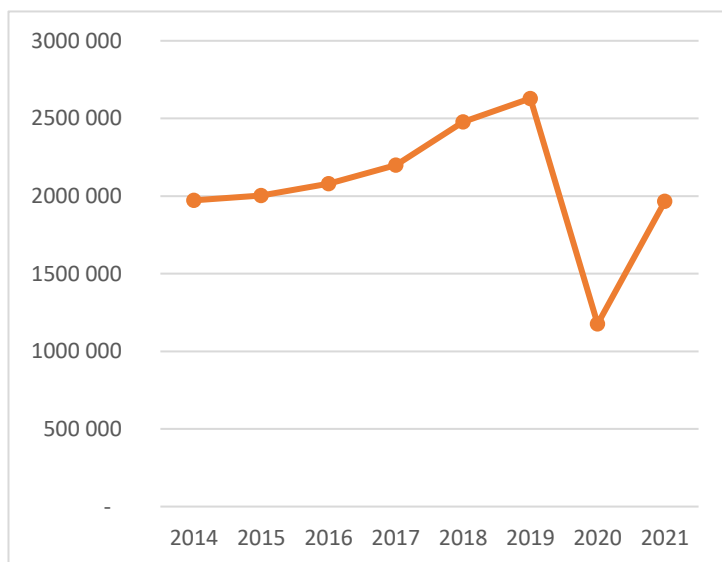
L'activité du transport ferroviaire a ralenti depuis 2018 en raison du démarrage des travaux du Train Express Régional (TER). C'est au mois de décembre 2021, que l'activité de transport de passagers du centre ville de Dakar à Diamniadio a démarré suite à la mise en circulation du TER. Le transport ferroviaire de marchandises sur la ligne Dakar-Bamako n'a pas encore repris. La relance de cette ligne ferroviaire de transport de marchandises renforcerait les échanges internationaux, notamment entre les pays de la sous région Afrique de l'ouest.

Graphique XXII.1 : Evolution de la qualité du réseau routier



Source : Ageroute

Graphique XXII.3 : Evolution du nombre de passagers par voie aérienne



Source : ADS

Graphique XXII.5 : Evolution du trafic maritime du port Autonome de Dakar

(en milliers de tonnes)	2019	2020	2021	Var (%)
TOTAL DEBARQUEMENT	15 121,5	15 781,5	17 878,6	13,3%
-MARCHANDISES DIVERSES	12 542,1	12 806,5	14 941,4	16,7%
-PETROLE BRUT	767,5	1 025,4	1 014,1	-1,1%
-HYDROCARBURES RAFFINES	1 499,6	1 591,2	1 633,7	2,7%
- PRODUITS DE LA MER	312,3	358,4	289,5	-19,2%
dont débarquement	187,5	250,5	210,5	-16,0%
transbordement	124,8	107,8	79,0	-26,7%
TOTAL EMBARQUEMENT	5 374,2	4 808,5	5 842,4	21,5%
-MARCHANDISES DIVERSES	4 262,3	3 438,9	4 942,4	43,7%
-PHOSPHATES	829,3	1 075,6	658,5	-38,8%
- PRODUITS DE LA MER	282,6	294,0	238,1	-19,0%
TOTAL EMBARQT +DEBARQT	20 495,7	20 590,0	23 721,0	15,2%

Source : Port autonome de Dakar

GraphiqueXXII. 2 : Evolution du réseau routier

Année	2019	2020	2021
Route revêtue	5956	5 970	6 569
Route non revêtue	10526	10539	9 927
Total (km)	16496,20	16496,21	16496,22

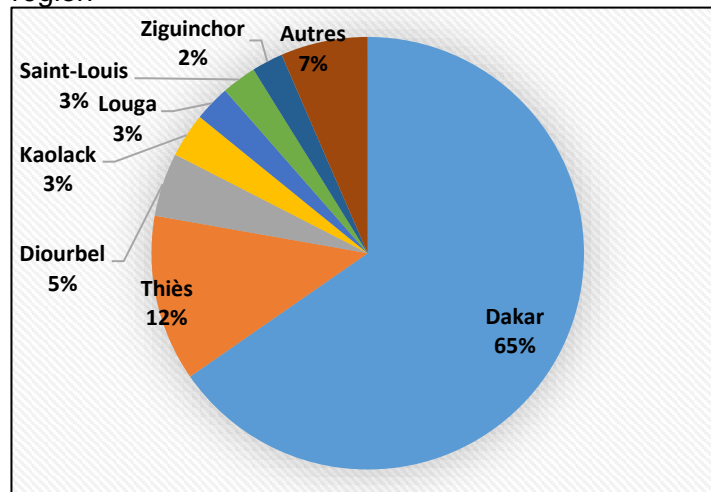
Source : Ageroute

Graphique XXII.4 : Evolution du trafic aérien

	2019	2020	2021	Var (%) 2021/2020
Départs	16 443	9 170	13 014	41,9%
Arrivées	16 449	9 138	13 001	42,3%
MOUVEMENTS D'AERONEFS (en nombre)	32 892	18 308	26 015	42,1%
Départs	1 241 458	564 473	917 349	62,5%
Arrivées	1 215 985	550 320	914 443	66,2%
En transit	171 468	61 216	134 185	119,2%
TOTAL PASSAGERS (en nombre)	2 628 911	1 176 009	1 965 977	67,2%
Départs	14 709	10 813	13 198	22,1%
Arrivées	21 907	20 513	23 846	16,2%
TOTAL FRET (en Tonnes)	36 615	31 326	37 044	18,3%

Source : ADS

Graphique XXII.6 : Répartition du parc routier par région



Source : Direction des Transports routiers

XXII.2 Autres services

La production des services hors transport, enseignement, commerce et santé a connu une hausse de 1,9% en 2020, contre une croissance moyenne de 6,0% dans la période de 2016 à 2019. Ce ralentissement est principalement imputable aux branches d'activités « Hébergement et Restauration » (-20,3%), « Information et Communication » (-4,1%), « Services de soutien et de bureau » (-7,3%).

En effet, les mesures qui étaient prises dans le cadre de la pandémie de la covid 19 ont plus

impacté les secteurs tels que l'hôtellerie et la restauration, l'enseignement avec la fermeture dès mi-mars 2020, des écoles, lycées, universités et écoles de formation et le transport à travers les mesures de limitation des déplacements prises par l'Etat. Toutefois, certains services n'ont pas été négativement impactés par la pandémie notamment les activités financières et d'assurance (5,2%), les activités immobilières (5,4%) et les activités spécialisées scientifiques et techniques (15,8%).

XXII.3 Prix de production des services

En 2020, les prix des services de transport et d'entreposage ont augmenté de 0,3% comparés à ceux de l'année précédente. Cette hausse est en liaison avec la croissance des prix des services de transport maritime et routier (+11,9%) et des transports aérien de passagers (+8,9%). Toutefois, il est noté une légère baisse des prix des services de transport routier de marchandises (-0,2%) et des services d'organisation de transport de fret (-0,1%).

En ce qui concerne les services spécialisés, scientifiques et techniques, leurs prix ont baissé de 0,4% entre 2019 et 2020. Cette situation est liée à la réduction des activités comptables (-3,2%) et des activités juridiques (-1,9%). Cependant, il est noté une hausse des prix des services d'architecture et des activités d'ingénierie (+1,0%).

En 2020, les prix des services de soutien de bureau se sont relévéés de 1,6%, comparés à ceux de l'année 2019. Cette hausse est imputable à l'augmentation des prix des services de nettoyage (+3,9%), d'enquête et de sécurité (+2,8%) et, dans une moindre mesure, des services de location de véhicules automobiles (+0,1%). Quant aux services d'hébergement et de restauration, leurs prix ont progressé de 3,7% entre 2019 et 2020. Cette croissance est en relation avec la hausse des prix des services d'hébergement (+4,6%) et de restauration (+1,2%). Les prix des services d'immobiliers ont diminué de 0,1% en 2020, comparés à ceux de 2019. Cette baisse est consécutive à la

dépréciation des prix des services de location immobilière et des activités sur biens propres (-0,2%). Toutefois, il est noté une augmentation de 6,9% des prix des services des agences immobilières (+6,9%).

Contrairement à l'année 2020, les prix des services de transport et d'entreposage se sont détériorés de 0,2% en 2021. Ceci s'explique principalement par la baisse des prix des services d'infrastructure de transport (-18,9%), et des transports aériens de passagers (-13,7%).

Les prix des services spécialisés scientifiques et techniques qui, après avoir baissé en 2020, connaissent une hausse de 0,9% en 2021. Cette évolution est liée à l'appréciation des prix des services d'architecture (+3,2%) et des services de publicité (+0,7%).

La tendance haussière des prix des services de soutien de bureau observée en 2020, s'est poursuivie en 2021 en s'établissant à 1,0%, en raison de la progression des prix des services d'enquête et de sécurité (+2,1%) sur la même période.

Les prix des services d'hébergement et de restauration se sont détériorés de 0,9% en 2021, en liaison avec la baisse des prix des services de restauration (-1,6%) et d'hébergement (-0,6%) sur la période sous revue.

Les prix des services immobiliers ont fléchi de 0,9% entre 2020 et 2021. Cette situation est en relation avec le repli des prix des services de location immobilière (-0,9%).

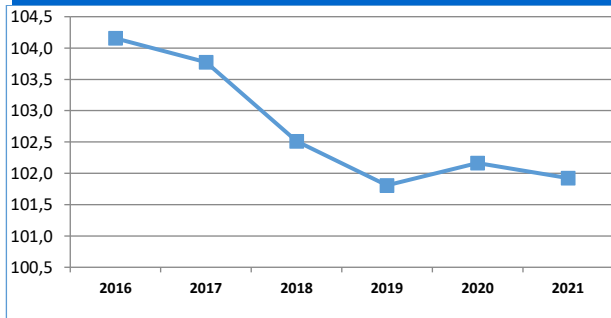
Définitions :

L'IPPS base 100 en 2015, est un indicateur qui mesure la variation, dans le temps, de la production de services. Il couvre les services de transport et d'entreposage, d'hébergement et de restauration, de soutien et de bureau, les services spécialisés, scientifiques et techniques et les services immobiliers.

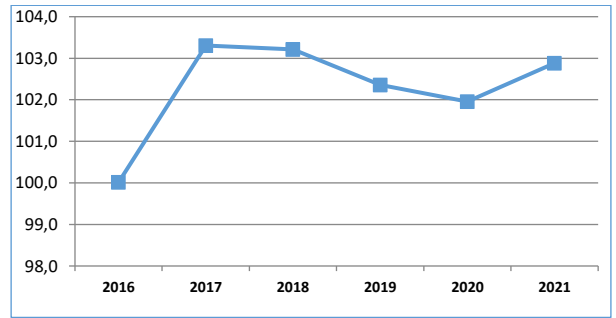
En savoir plus :

<https://www.ansd.sn/Indicateur/indices-des-prix-de-production-des-services-ipps>

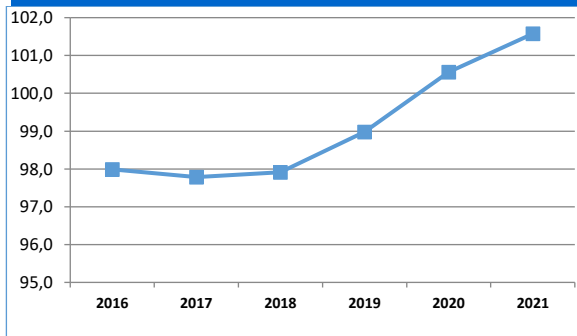
Graphique XXII.7 : Évolution des prix de la production des services de transport et d'entreposage



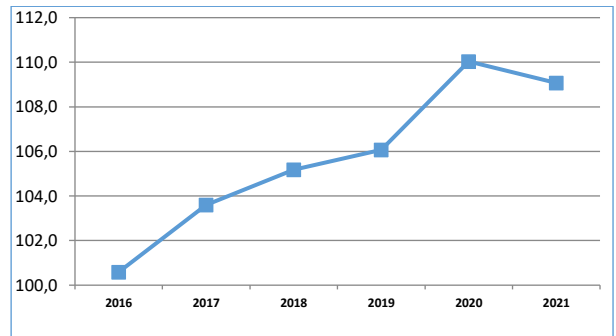
Graphique XXII.8 : Évolution des prix de la production des services spécialisés scientifiques et techniques



Graphique XXII.9 : Évolution des prix de la production des services de soutien de bureau



Graphique XXII.10 : Évolution des prix de la production des services d'hébergement et de restauration



Graphique XXII.11 : Évolution des prix de la production des services immobiliers

